

Informations complémentaires

Renseignements

Monsieur Jean-Michel CRIELAARD

Département des Sciences de la motricité

Bât. B21 - Centres sportifs - 4000 Liège

Tél. : 04/366.38.95

Courriel : jmcrielaard@ulg.ac.be

Présentation / Programme de cours

<http://www.sci-mot.ulg.ac.be/cmks/>

Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse aux détenteurs du diplôme de Master en médecine, chirurgie et accouchement habilités à pratiquer en Belgique.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec la Cellule Formation continue (04/366.91.07).

Les étudiants porteurs d'un diplôme non cité peuvent soumettre leur dossier au responsable de la formation.

Durée de la formation

- 5 modules thématiques de formation théorique et pratique (30 crédits).

Programme de cours

Collégialité :

Coordinateur: Jean-Michel CRIELAARD

Membres: Thierry BURY, Marc CLOES, Jean-Louis CROISIER, Christophe DANIEL, Bénédicte FORTHOMME, Boris JIDOVTSSEFF, Jean-François KAUX, J.M. KRZESINSKI, Didier MAQUET, Luc PIERARD, André SCHEEN, François WANG.

Cours obligatoires

MCER0125-1	<i>Module I : Physiologie - nutrition</i>				6
	- <i>partim I : physiologie - nutrition</i> - COLLÉGIALITÉ	16	-	-	
	- <i>partim II : entraînement</i> - COLLÉGIALITÉ	16	-	-	
	- <i>partim III : évaluation</i> - COLLÉGIALITÉ	16	-	-	
MCER0126-1	<i>Module II : Traumatologie du sport</i>				9
	- <i>partim I : rachis, muscles et enfant</i> - Didier MAQUET	24	-	-	
	- <i>partim II : membre supérieur</i> - Didier MAQUET	24	-	-	
	- <i>partim III : membre inférieur, y compris l'anatomie palpatoire des membres et du rachis, tête et cou inclus</i> - Didier MAQUET	24	-	-	
MCER0127-1	<i>Module III : Rééducation du sportif</i>				6
	- <i>partim I : membre supérieur et taping</i> - COLLÉGIALITÉ	24	-	-	
	- <i>partim II : membre inférieur et isocinétisme</i> - COLLÉGIALITÉ	24	-	-	
MCER0130-1	<i>Module IV : Affections non-traumatiques du sportif et taping (suite)</i> - COLLÉGIALITÉ	48	-	-	6
MCER0129-1	<i>Module V : Médecine de certains sports et dopage</i> - COLLÉGIALITÉ	24	-	-	3

Evaluation

Le certificat interuniversitaire de Médecine du Sport sera délivré aux étudiants qui ont rempli les conditions suivantes :

- Inscription à l'ensemble des modules de la formation ;
- Présence obligatoire à plus de 85% des cours théoriques et pratiques ;
- Réussite à l'épreuve finale (juin ou septembre).

Inscription

Où ? : Cellule Formation continuée de l'ULg.

Documents à présenter :

- Copie du diplôme de médecin
- Copie de la carte d'identité

Frais d'inscription :

- Ensemble des modules : 2.000 #
- L'inscription modulaire est envisageable
- Réduction de 10% des droits d'inscription aux Alumni UCL et ULg